

Image not found or type unknown



A/S de mon dossier immigration canada

Par **bamesdo**, le **23/12/2012** à **10:45**

est ce que ça ne posera de problème pour le dossier pour le canada et est ce que je mentionnerai la prison passé en France alors que je suis algérien et je ne suis pas le requérant principal,étant un sans papier lors de mon interpellation je n'ai pas révélé mon identité de ce fait lors de mon passage devant le juge j'étais condamné a 02 mois de prison libéré après 45 jours.